



Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

Après des élections municipales et européennes qui ont amené aux résultats que nous connaissons, le climat social connaît, dans notre pays, une réelle dégradation. Les grèves des cheminots et des intermittents ont illustré ces nouvelles dynamiques que nous retrouvons aussi dans le système éducatif de notre département, où plusieurs établissements se sont mis dans l'action ces dernières semaines pour exiger une DHG à la hauteur des besoins à la rentrée 2014. Les faits démontrent qu'à nouveau, l'État n'a pas prévu de mettre sur le terrain les moyens suffisants.

En effet, la rentrée 2014 sera symbolique de la politique du gouvernement, et ce à plus d'un titre. Comme chaque année depuis 2007, près de 1 600 élèves de plus intégreront nos collèges. De plus, nous mettrons en œuvre pour la première année la réforme de l'éducation prioritaire dans six établissements du département. Enfin, nous allons ouvrir, à priori, cinq nouveaux collèges dès la rentrée.

Concernant les effectifs, il apparaît à nouveau partout que les nombres d'élèves ont été totalement sous-évalués. Je ne prendrai qu'un exemple qui rappellera des souvenirs aux membres de ce CTSD. Au collège Marie Curie des Lilas, la DSDEN a prévu 200 places de sixième pour accueillir les nouveaux collégiens. Or, Affelnet ayant tourné, l'établissement se retrouve avec 241 affectations. On retrouve des cas similaires dans de nombreux collèges, comme à Victor Hugo (Noisy-le-Grand), Henri IV à Vaujours ou encore Jean Lolive à Pantin. Cette stratégie se retrouve dans les lycées où le rectorat vient d'ouvrir un nombre important de 2nde GT en juin et en HSA. Pourtant, des élèves restent encore sans affectation, même quand ils ont mis le lycée de secteur en premier vœu. Deux élèves sont non-affectés à Jean Jaurès (Saint-Ouen), 5 à Paul Eluard (Montreuil) ou encore 14 élèves au collège René Cassin de Noisy-le-Sec. Et il reste tous ceux qui n'ont pas mis le secteur en premier vœu et qu'il faudra bien affecter. Aux Pavillons-sous-Bois, où il n'y a que deux collèges, il reste encore 29 élèves sans affectation.

La mise en place de la réforme de l'éducation prioritaire se déroule dans la plus grande confusion. L'État n'a mis aucun moyen en face des besoins qu'il a créés. La DSDEN s'est trouvée obligée d'assumer la pondération à moyen constant. Dans les établissements comme dans ce CT, il a été dit aux collègues que cette pondération serait inscrite dans les services, parfois en des termes peu respectueux de la difficulté du travail dans ces établissements. Le SNES-FSU exige que la pondération ne soit pas inscrite dans les services, comme c'est d'ailleurs le cas en classe préparatoire ou en BTS, ou en lycée pour l'heure de première chaire. L'administration doit faire confiance aux collègues pour s'organiser eux-mêmes, à moins qu'elle ne considère que les collègues des REP+ soient particulièrement opposés au travail par rapport aux autres, ce que nous ne pouvons imaginer bien sûr. Des signes positifs sont venus du Rectorat lors du dernier CTA, nous attendons leurs traductions dans les faits.

L'ouverture des cinq nouveaux collèges est marquée par l'austérité qui structure toute la politique du gouvernement. Les créations de postes d'enseignant-e-s se sont faites à minima, sans aucun classement, alors que l'on sait que certains de ces collèges, comme celui de Saint-Denis, auront des élèves de territoires en difficulté. La DSDEN a été obligée de redéployer les postes d'AS, d'infirmières, de CPE (malgré des créations de postes) et d'ASSED pour pouvoir ouvrir dans des conditions décentes. Cela va à un point tel qu'alors qu'on ouvre 5 collèges, deux postes d'AED disparaissent du département, frappant ainsi surtout les emplois d'assistants pédagogiques. Ce sont donc les élèves en difficulté qui seront les victimes de ces choix budgétaires, et ce d'autant plus que de nombreux postes sont encore non-pourvus cette année, autant chez les enseignant-e-s en mathématiques, technologie, documentation, que chez les copsys avec 37 postes vacants. Le conseil général peut se vanter de son plan d'investissement, mais sans les moyens de l'État, ces collèges ne pourront ouvrir dans de bonnes conditions.

Pour finir, nous devons encore, une fois n'est pas coutume, aborder la question des relations entre enseignant-e-s et chefs d'établissement. Lors d'une audience à la DSDEN, il a été dit à une délégation que « la demande de mise sous tutelle des chefs d'établissement était devenue un sport départemental. » Ce type de propos pose problème à plus d'un titre. Tout d'abord, le SNES-FSU estime que les difficultés se concentrent sur une dizaine d'établissements, ce qui signifie que dans le reste des 125 collèges et des 40 LGT, les choses se passent bien. Ensuite, les collègues prennent souvent beaucoup de temps avant de demander la médiation de la DSDEN, tentant de composer au local. Enfin, une fois la DSDEN sollicitée, ils restent finalement dans la plupart des cas très responsables, et rares sont les demandes de départ de chefs d'établissement. Pour le SNES-FSU, c'est à l'employeur d'assumer ses responsabilités. La pression qui est mise sur les chefs entraîne dans certains cas des conflits importants, certains d'entre eux interprétant les consignes de manière très littérale. Cette pression entraîne les collègues à faire du chef un adversaire alors que tout cela est organisé par la hiérarchie. Nous avons dénoncé ce transfert de responsabilité dès 2010, et nous continuons à dire que le syndicat majoritaire des chefs d'établissement a fait une erreur grave en acceptant le décret EPLE de 2010, car il transfère de fait le conflit social sur le chef d'établissement. L'administration s'ingénie d'ailleurs à alimenter cela, par exemple en donnant pour consigne de ne pas organiser de CA DHG en février : certains chefs ont trouvé intelligents de ne pas annoncer aux collègues les suppressions de postes et les compléments de service qu'ils n'ont pourtant pas décidés. Ils deviennent ainsi les cibles des collègues, permettant à la DSDEN et au Rectorat de gagner un peu de tranquillité.

Le bilan de cette intervention liminaire est clair : la rentrée sera difficile, dans un climat social dégradé. Le SNES-FSU continuera à soutenir les collègues qui se mobiliseront. Dès la rentrée, il prendra toute sa place dans l'intersyndicale départementale pour impulser les actions qui permettront d'obtenir enfin le collectif budgétaire dont notre département a tant besoin.

Je vous remercie de votre attention.